



6^e appel à projets du RIISQ (2026-2029)

**Comment développer une approche systémique
des risques liés à l'eau
dans un contexte de bouleversements climatiques et géopolitiques ?**

GUIDE DE PRÉSENTATION

Table des matières

I. Dates à retenir	2
II. Contacts	2
III. Le sixième appel à projets du RIISQ (AP6).....	3
Comment développer une approche systémique des risques liés à l'eau dans un contexte de bouleversements climatiques et géopolitiques?	3
IV. Critères d'admissibilité	5
1. Chercheuses et chercheurs admissibles	5
2. Équipe de recherche.....	5
3. Lieux impliqués dans le projet de recherche.....	5
4. Contribution financière des partenaires.....	5
5. Adéquation avec les axes de recherche du RIISQ.....	6
V. Conditions de financement et livrables	6
VI. Procédure pour la soumission des demandes	7
VII. Formulaire (instructions)	8
Partie A – Identification du projet	8
Partie B – Description du projet	9
Partie C – Équipe.....	9
Partie D – Intersectorialité et coconstruction	9
Partie E – Équité, diversité et inclusion	10
Partie F – Formation de la relève	10
Partie G – Plan de mobilisation et de transfert des connaissances	10
Partie H – Cadre budgétaire	10
Partie I – Engagement et signatures	11
Partie J – Autres pièces du dossier de demande	12
VIII. Évaluation.....	13
Critères d'évaluation	13
Processus d'évaluation	14
IX. Éthique de la recherche et conformité	15
X. Glossaire	15

I. Dates à retenir

ADRESSE DE PUBLICATION DES DOCUMENTS SUR LE SITE DU RIISQ :

<https://riisq.ca/fr/appels-a-projets/>

Lancement du 6 ^e appel à projets du RIISQ	3 avril 2025
Atelier de maillage des projets	1 ^{er} mai 2025, 9h00-12h00
Limite de dépôt des dossiers	29 juin 2025, 24h00
Dépôt des lettres d'engagement	27 juillet 2025, 24h00
Annonce des résultats	27 octobre 2025
Démarrage des projets	5 janvier 2026
Période d'éligibilité des projets	Du 5 janvier 2026 au 4 janvier 2029

II. Contacts

Nous encourageons les candidats et candidates à nous contacter à l'adresse recherche@riisq.ca pour toutes questions concernant le présent appel à projets.



S'il vous plaît, pensez à
l'environnement avant
d'imprimer ce document.

III. Le sixième appel à projets du RIISQ (AP6)

Comment développer une approche systémique des risques liés à l'eau dans un contexte de bouleversements climatiques et géopolitiques?

Contexte

Au cours des cinq dernières années, les membres du RIISQ ont travaillé sur plusieurs épisodes d'inondations majeures qui ont eu lieu au Québec (en 2019, 2020 et 2023), dans un contexte où les bouleversements climatiques se sont accélérés, entraînant une gestion des risques (cf. glossaire) d'inondations sans cesse à repenser face à des événements hydrométéorologiques de plus en plus inusités. Les inondations sont systémiques (cf. « risques systémiques », glossaire) et complexes, et se combinent à d'autres aléas comme des phénomènes météorologiques extrêmes (ex., feux de forêt, déficits ou excès de précipitations) et un contexte sociopolitique déjà complexe dont les conséquences sont de plus en plus préoccupantes pour les organisations, les communautés et les individus.

À la suite du colloque organisé par le RIISQ le 7 octobre 2024, les principales conclusions¹ ont été :

1. La nouvelle cartographie des zones inondables, annoncée par le gouvernement du Québec durant l'année 2025, aura un impact majeur et non encore documenté sur les organisations, les communautés et les individus concernés;
2. Dans un contexte de risques systémiques, les impacts psychosociaux, financiers et sanitaires sur les communautés et les intervenants et intervenantes augmentent et deviennent de plus en plus préoccupants;
3. Une vision englobante et intersectorielle, voire transdisciplinaire, afin d'éviter un travail en silo, est essentielle afin de favoriser, voire de renforcer, une gestion optimale des risques systémiques par les autorités.

Dans ce contexte, le Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ) lance son sixième appel à projets (AP6) dans le but de renforcer les collaborations intersectorielles en matière de préparation, d'adaptation, de gestion et de réponses aux risques systémiques liés à la combinaison ou aux cumuls d'aléas hydrométéorologiques sur le territoire du Québec. Comme les populations les plus vulnérables sont les plus affectées par les effets des changements climatiques, la réduction des conséquences vis-à-vis de ces populations dépendra de la prise en compte des formes et causes d'inégalités et les processus d'inclusion dans la gestion du bouleversement climatique à toutes les étapes (avant, pendant et après les événements d'inondations).

¹ Pour plus d'informations, le sommaire exécutif du colloque peut être consulté sur le site web du RIISQ : https://riisq.ca/wp-content/uploads/2025/03/Colloque-RIISQ_sommaire-executif_Final.pdf

Objectifs de l'appel à projets

Dans cet appel, le RIISQ souhaite financer des projets qui proposent une meilleure compréhension des risques systémiques et de leurs conséquences, tout en prenant en compte la diversité des connaissances et des savoirs impliqués, les formes de gouvernance qui les mobilisent, ainsi que les parties prenantes.

Cet appel favorisera les projets de recherche impliquant un processus de coproduction à tous les niveaux entre les multiples acteurs et actrices concernés par le développement de meilleures stratégies pour composer avec les inondations et les risques systémiques. Les projets soumis pourront notamment répondre à l'un des objectifs secondaires suivants (liste non exhaustive) :

- Renforcer le rôle de la société civile dans la gouvernance de l'adaptation et la résilience face aux inondations au Québec;
- Favoriser la réduction de l'exposition et de la vulnérabilité des personnes et des biens (ex. avec des mesures d'adaptation du cadre bâti et de développement de capacité d'adaptation) dans le contexte de la nouvelle cartographie des zones inondables;
- Mieux prévenir les inondations rapides, qu'elles soient provoquées par des pluies diluviennes, des embâcles ou toute autre source, dans un contexte d'outils de prévision et de systèmes d'alerte précoce basés sur les impacts;
- Mieux comprendre les interrelations entre les activités humaines, les aléas hydrométéorologiques et les risques systémiques.

Montant du financement et durée

Dans le cadre de cet appel à projets, **une enveloppe totale de 800 000 \$ (fournie par le RIISQ)** est disponible pour financer des projets jusqu'à un **maximum de 200 000 \$ par projet**, pour une durée de trois (3) ans, soit de janvier 2026 à janvier 2029. Les fonds seront distribués à l'établissement gestionnaire de la chercheuse ou du chercheur principal, qui pourra transférer, selon les ententes établies entre les différents membres des équipes subventionnées, une partie des sommes allouées aux cochercheuses et cochercheurs membres du RIISQ.

IV. Critères d'admissibilité

1. Chercheuses et chercheurs admissibles

- Pour soumettre sa candidature, la chercheuse principale ou le chercheur principal **doit être membre régulier du RIISQ, occuper un poste de professeur-e dans une université québécoise et être habilité.e à diriger des mémoires et des thèses;**
- Pour cet appel, les chercheuses et chercheurs sont autorisés à soumettre **une seule candidature** en tant que chercheuse principale ou chercheur principal. Ces personnes peuvent être cochercheuses ou cochercheurs dans d'autres projets.

2. Équipe de recherche

L'équipe de recherche **doit être composée** de :

- a) Une chercheuse principale ou un chercheur principal provenant du milieu universitaire, membre régulier du RIISQ;
- b) Une ou plusieurs personnes cochercheuses des milieux universitaire et collégial, membres réguliers du RIISQ;
- c) Une ou des personnes collaboratrices issues des milieux partenaires (cf. glossaire). De plus, il peut y avoir des collaboratrices et collaborateurs des milieux universitaire et collégial.

De plus :

- Les membres de l'équipe de recherche doivent **provenir d'au moins deux établissements académiques québécois distincts** (universités, cégeps);
- Les membres de l'équipe de recherche doivent provenir **d'au moins deux (2) des trois grands secteurs du FRQ** : 1) santé, 2) nature et technologies (la recherche en sciences naturelles, mathématiques et génie), 3) société et culture (la recherche en sciences sociales et humaines, arts et lettres, y compris éducation et gestion).

3. Lieux impliqués dans le projet de recherche

Le projet doit toucher une ou plusieurs **régions du Québec**.

4. Contribution financière des partenaires

Une **contribution d'au moins 20%² des fonds** en argent ou en nature est exigée des partenaires privés ou des institutions gouvernementales ou publiques dans le cadre de cet appel. Cette contribution s'ajoute à celle du RIISQ.

² Si l'ensemble des partenaires sont des organisations à but non lucratif (OBNL), une contribution d'au moins 15% pourra suffire.

5. Adéquation avec les axes de recherche du RIISQ³

- Le projet doit s'inscrire dans **au moins un des cinq axes de recherche** du RIISQ;
- Le projet doit s'inscrire dans les [orientations scientifiques et stratégiques 2024-2028](#) du RIISQ.

V. Conditions de financement et livrables

L'équipe de recherche s'engage à partager les résultats de recherche générés dans le projet, en les transmettant au RIISQ, pour diffusion au profit des membres et des ministères impliqués dans le RIISQ. À ce titre, les chercheuses et chercheurs s'engagent à :

1. **Remettre une fiche de projet** qui comprendra un résumé vulgarisé pour le grand public incluant les retombées de la recherche (cf. glossaire) envisagées, les disciplines impliquées, les lieux, 5 à 10 mots-clés et disciplines, les membres de l'équipe et les partenaires, et au moins une image pertinente libre de droits, au maximum deux mois après l'annonce du financement;
2. **Remettre un rapport d'activités intermédiaire, des lettres de confirmation des montants reçus des partenaires et un rapport financier intermédiaire⁴** au RIISQ à la mi-parcours, au plus tard le 30 juin 2027;
3. **Remettre un rapport d'activités final, des lettres de confirmation des montants reçus des partenaires et un rapport financier final⁴** au RIISQ, au plus tard le 5 janvier 2029;
4. **Présenter les résultats du projet financé et son déroulement (étape intermédiaire)** lors d'un webinaire du RIISQ, d'un colloque du RIISQ ou lors de l'Assemblée générale du RIISQ, comme moyen de transférer les connaissances;
5. Transmettre au RIISQ **la liste des publications et des présentations** qui découlent du projet jusqu'au moins deux ans après le dépôt du rapport final.

Il incombe à la chercheuse principale, au chercheur principal de s'assurer que tous les permis, certifications, licences et autres approbations nécessaires aient été obtenus avant de commencer la recherche (par exemple, certificat d'éthique concernant la recherche avec des sujets humains ou avec des effets sur l'environnement, avec les populations autochtones, et les animaux). Si une évaluation environnementale ou éthique est requise pour la demande, le RIISQ aurait besoin d'une copie de l'approbation du comité institutionnel approprié.

Chaque chercheuse principale financée ou chercheur principal financé conclura une entente avec le RIISQ, puis recevra le financement. Cette personne sera ensuite responsable de transférer des montants aux cochercheuses et cochercheurs, s'il y a lieu. Ces ententes définiront les conditions des versements des fonds ainsi que des obligations liées à la reddition de comptes et les livrables.

³ Les descriptions des axes de recherche du RIISQ sont disponibles sur le [site Internet du RIISQ](#) ainsi que les [Orientations scientifiques et stratégiques 2024-2028](#).

⁴ Le cas échéant d'un ou des transferts de fonds vers un ou plusieurs cochercheurs ou cochercheuses, un rapport financier de chaque institution devra être fourni.

VI. Procédure pour la soumission des demandes

Pour soumettre une demande :

1. Compléter les documents suivants, disponibles sur le [site web du RIISQ](#) et envoyer les documents sans protection à recherche@riisq.ca, au plus tard le 29 juin 2025, 24 h (HNE) :
 - a) le formulaire de demande de projet (.pdf);
 - b) la feuille de calcul « Budget » (.xlsx);
 - c) le fichier « CV abrégé⁵ » (.pdf).
2. Obtenir la signature du représentant ou de la représentante de l'institution académique (vice-rectorat à la recherche, doyen, directrice, etc.).
3. Fournir les lettres d'engagement des partenaires indiquant clairement leur contribution et la nature de leur collaboration avant le 27 juillet 2025.

Les sections suivantes de ce guide présentent les informations à inclure dans chaque partie des formulaires. La demande d'aide financière **doit être rédigée en français ou en anglais**. Toute demande incomplète ou soumise en retard ne sera pas considérée. Aucun envoi postal ne sera accepté.

PIÈCES REQUISES pour soumettre une demande complète (sans aucune protection) :

- ☐ Le **formulaire** de demande de projet rempli et signé (disponible sur le [site web du RIISQ](#))
- ☐ Le **fichier Excel®** de la section [H.1 – Budget](#) détaillé complété (disponible sur le [site web du RIISQ](#))
- ☐ Les **CV abrégés** d'un maximum de deux (2) pages (modèle disponible sur le site web du RIISQ) de toutes les chercheuses et tous les chercheurs impliqués dans la demande, en format PDF, qui résument dans cet ordre (règle) : (a) la formation académique ou professionnelle; (b) le cheminement scientifique ou professionnel; et (c) les compétences et réalisations pertinentes en lien avec le projet.
- ☐ Les **lettres d'engagement** des partenaires.

Nous vous invitons à identifier les fichiers comme présentés ci-dessous :

RIISQ _Beausoleil_FormulaireDemande.pdf | RIISQ _Beausoleil_Budget.xlsx | RIISQ _Beausoleil_CVs.pdf (*joignez tous les CV dans un même fichier*) | RIISQ _Beausoleil_LettresdEngagement.pdf (*joignez toutes les lettres dans un même fichier*).

⁵ Un CV commun canadien n'est pas nécessaire; il suffit de fournir un bref CV de deux pages (format FRQ) pour chacun-e des chercheurs-euses participant-es au projet présentant les compétences nécessaires pour justifier sa capacité à atteindre les objectifs du projet. Un modèle peut être trouvé sur le site web du RIISQ [\[lien\]](#).

VII. Formulaire (instructions)

Le formulaire de demande de projet doit être rempli en utilisant la police Aptos taille 11 ou Times New Roman taille 12, interligne simple et des marges de 2 cm. Le nom et le prénom de la chercheuse principale ou du chercheur principal ainsi que son affiliation doivent être inscrits dans le pied de page et le formulaire doit être soumis **en format PDF**.

Partie A – Identification du projet

A.1 – Chercheuse ou chercheur principal

- Nom et titre professionnel (par exemple, professeur·e)
- Identification de l'institution et du département d'appartenance
- Coordonnées (adresse électronique)

A.2 – Titre, mots-clés et disciplines, résumé du projet (en français et en anglais)

- Titre de la demande. Sera utilisé aux fins de publication. Utilisez un titre court et clair.
- Liste de 5 à 10 mots-clés et disciplines qui représentent bien le projet.
- Brève description des travaux de recherche proposés. Indiquez l'importance du projet en matière de recherche, ainsi que les répercussions prévues et les avantages qu'il présente pour la gestion des inondations et des retombées attendues pour le Québec. Ce résumé, en langage clair et simple, sera mis à la disposition du public si la demande est financée. (Maximum 250 mots)

A.3 – Cochercheuses et cochercheurs

Les cochercheuses et cochercheurs sont coresponsables de la demande, et peuvent recevoir des fonds de la subvention par un transfert de l'établissement de la personne soumissionnaire.

A.4 – Collaborateurs et collaboratrices

Ils ou elles participent au projet, mais ne peuvent recevoir des fonds via la subvention de recherche. Pour plus de précisions, contactez recherche@riisq.ca.

A.5 – Axes de recherche du RIISQ

Cochez la/les case(s) correspondant aux axes de recherche du RIISQ dans lesquelles s'inscrit votre projet.

Détaillez en quelques lignes l'adéquation scientifique du projet avec les axes du RIISQ et expliquer comment le projet répond aux [orientations scientifiques et stratégiques 2024-2028 du RIISQ](#).

A.6 – Éthique et environnement

Éthique (cases à cocher) :

- Participants humains
- Matériel biologique (produit ou tissus)
- Données provenant de participants humains
- Animaux

Impacts environnementaux et biorisques : Faites une brève description des impacts environnementaux liés au projet de recherche (si pertinent).

Permis nécessaires : Identifiez les permis nécessaires à la réalisation du projet (si pertinent).

A.7 – Environnement géographique du Québec

Identifiez l’environnement géographique du Québec touché par le projet et expliquez la concordance avec l’objectif de l’appel à projets.

Partie B – Description du projet

Décrivez le projet en respectant l'organisation suivante, **5 pages maximum**, excluant les références.

- a) **Introduction et problématique :** Effectuez une revue de la littérature, décrivez l’originalité, la pertinence et l’envergure de la problématique ainsi que les connaissances manquantes ou à combler et leur importance dans le domaine.
- b) **Objectifs :** Énoncez et décrivez les objectifs de recherche liés à la problématique décrite en **a**).
- c) **Méthodologie :** Décrivez les approches méthodologiques préconisées pour répondre aux objectifs de recherche décrits en **b**).
- d) **Échéancier :** Présentez un plan de travail clair et un calendrier réaliste.
- e) **Maillages et partenariats :** Décrivez clairement comment le projet permettra de renforcer les liens ou de développer de nouvelles collaborations (ministères, milieux de pratique, organismes représentant les communautés, communautés de recherche nationale et internationale, etc.) et expliquer les liens entre les disciplines impliquées dans le projet.
- f) **Retombées scientifiques, environnementales et socioéconomiques du projet :** Décrivez les retombées du projet pour le Québec, notamment les liens avec les objectifs et les missions du RIISQ, ainsi que la contribution à l’avancement des connaissances et la valeur ajoutée de l’approche intersectorielle développée et des résultats obtenus dans le cadre du projet par rapport aux connaissances existantes (avant la réalisation du présent projet).
- g) **Références :** Listez toutes les références bibliographiques citées dans la demande.

Partie C – Équipe

Démontrez l’excellence, la complémentarité et la synergie de l’équipe de recherche incluant les collaborateurs et collaboratrices. Décrivez également l’expertise et la contribution spécifique de chacun des membres. (**Maximum 1 page**)

Partie D – Intersectorialité et coconstruction

D.1 – Présence d’actrices ou d’acteurs issu-es des secteurs de financement reconnus des FRQ

Indiquez le nom de chaque chercheuse et chercheur dans le formulaire et son affiliation à un ou plusieurs secteurs des FRQ. Les CV doivent illustrer leur expertise dans le secteur déclaré.

D.2 – La coconstruction et la démarche intersectorielle

Indiquez le cheminement et la coconstruction de la démarche intersectorielle du projet. Sur quelles bases et comment l'équipe de recherche du projet a-t-elle élaboré la problématique de recherche et la méthodologie du projet? Comment construira-t-elle de façon concertée, intégrée et évolutive les actions à déployer ou les solutions à mettre en œuvre? Cette section vise à préciser le parcours qui sous-tend l'élaboration et la mise en œuvre conjointe du projet. Précisez comment ont été identifiés les collaborateurs et collaboratrices. (Maximum 1 page)

Partie E – Équité, diversité et inclusion

Décrivez les mesures concrètes que vous utiliserez pour créer et promouvoir un milieu de recherche et de formation équitable et inclusif durant la période de préparation, pendant et après votre projet. Votre réflexion doit tenir compte de la situation particulière de votre projet (domaine de recherche, participants et participantes, etc.). (Maximum 1/2 page)

Partie F – Formation de la relève

Décrivez l'expérience antérieure des membres de l'équipe dans l'encadrement de la relève (personnes étudiantes, stagiaires et personnel hautement qualifié), la contribution du projet à la formation de la relève, la qualité du milieu de formation, la capacité d'intégration de la main-d'œuvre hautement qualifiée au marché du travail et l'identification de mesures pour offrir un milieu de formation inclusif et équitable et une stratégie existante ou proposée de mise en œuvre. (Maximum 1 page)

Partie G – Plan de mobilisation et de transfert des connaissances

Présentez un plan de mobilisation et transfert des connaissances et des technologies découlant du projet proposé (moyens envisagés pour la diffusion et le partage des données et des résultats, pour l'appropriation et la valorisation des connaissances par les communautés). Démontrez l'impact de la recherche, comment le projet répond aux besoins des partenaires ou des utilisateurs et utilisatrices, et la pertinence des stratégies de mobilisation des connaissances pour la mise en valeur, la dissémination et la diffusion des résultats du projet. Le plan de gestion des connaissances doit comprendre l'échange, le transfert, l'application, et la valorisation des résultats obtenus vers les publics ciblés. Identifiez les collaborateurs et collaboratrices qui participeront aux activités de transfert. (Maximum 1 page)

Partie H – Cadre budgétaire

H.1 – Budget détaillé

- Téléchargez le tableau au format Excel® sur le site Internet du RIISQ [[lien](#)], remplissez-le et joignez-le à votre demande signée.
- Ventilez votre budget en identifiant les dépenses pour les deux périodes de financement d'un an et demi (18 mois). Les montants demandés dans le cadre de cet appel à projets **ne peuvent pas dépasser 100 k\$ par période de financement (200 k\$ sur 3 ans)**. Avec justification, une différence budgétaire de 10% entre les deux périodes de financement est acceptable.

Les fonds provenant du RIISQ pourront être utilisés du 5 janvier 2026 au 5 janvier 2029 (conditionnellement à la prolongation du RIISQ par le FRQ pour l'année 2028-2029). Le montant octroyé devra donc absolument

être utilisé avant le **5 janvier 2029**. Nous vous invitons à utiliser les différentes colonnes pour indiquer l'utilisation des fonds par les différents cochercheurs et cochercheuses en identifiant le nom des personnes dans le haut de chaque colonne. Ajoutez des colonnes au besoin. Notez qu'aucune demande de prolongation ne pourra être attribuée pour cette partie des fonds.

Indiquez les contributions en nature ou en argent des partenaires du projet. Notez qu'une lettre de confirmation de contributions de chaque partenaire ou institution des collaborateurs et collaboratrices doit être jointe à la demande. Elle doit indiquer clairement les montants et les types de contributions, en nature ou en argent, et être signée par un représentant, représentante officielle du partenaire. Utilisez les colonnes pour indiquer l'utilisation des fonds provenant des partenaires financiers de votre projet. Identifiez les partenaires en haut de chaque colonne. Ajoutez des colonnes au besoin. À noter qu'il n'y a pas de frais indirects admissibles concernant la portion de financement provenant du RIISQ.

À noter que le FRQ demande au RIISQ que l'aide financière soit utilisée pour couvrir des activités de concertation, de réseautage, d'animation, de veille et d'analyses stratégiques et de transfert de connaissances. La subvention couvre également des montants pour la réalisation de projets intersectoriels et des salaires ou bourses pour les étudiants. Dans le cadre de cet appel, au moins 60% du montant total doit être consacré à la formation (bourses de recherche ou de stage, doctorants, postdoctorants, bourse ou salaire d'assistants ou d'assistantes de recherche), dans la planification budgétaire des projets.

H.2 – Description et justification des dépenses

Décrivez comment vous comptez utiliser les fonds et apports financiers confirmés des partenaires identifiés dans chacun des postes budgétaires du tableau précédent. Pour plus d'informations sur les dépenses admissibles et non admissibles dans le cadre de cet appel, veuillez consulter les [Règles générales communes du FRQ](#). (Maximum 1/2 page)

Partie I – Engagement et signatures

Faites signer la demande complétée par la personne représentante universitaire ou collégiale de la chercheuse principale ou du chercheur principal. La date, le nom et le titre de la personne représentante officielle doivent être clairement indiqués.

Notez que les personnes représentantes attestent que l'ensemble des renseignements fournis sont exacts et complets.

Les chercheuses et chercheurs du projet s'engagent à respecter les règles et les principes énoncés dans les politiques du FRQ :

- a) [Règles générales communes \(version du 30 juin 2024\)](#);
- b) [La conduite responsable de recherche](#);
- c) [Politique d'éthique en recherche](#);
- d) [Propriété intellectuelle](#);
- e) [Principe d'équité, de diversité et d'inclusion](#).

Les chercheuses et chercheurs acceptent que les renseignements de la demande de financement soient communiqués à des fins d'évaluation ou d'études. Les personnes qui pourraient y accéder s'engagent à respecter les règles de confidentialité.

L'équipe de recherche s'engage à partager les résultats de recherche générés dans le projet, en les transmettant au RIISQ, pour diffusion et partage au profit des membres et des ministères impliqués dans le RIISQ. Voir la section des livrables.

Partie J – Autres pièces du dossier de demande

J.1 – Curriculum vitae

Tous les chercheurs, toutes les chercheuses doivent fournir, avec le formulaire de demande, un CV abrégé. Le **CV abrégé, d'un maximum de 2 pages** en format **PDF**, doit résumer les points ci-dessous dans cet ordre:

- La formation académique ou professionnelle;
- Le cheminement scientifique ou professionnel;
- Les expertises et réalisations pertinentes en lien avec le projet.

Vous pouvez utiliser ce [modèle de CV abrégé](#) proposé par le FRQ et adapté par le RIISQ pour votre demande.

J.2 – Lettres d'engagement des partenaires du projet

La personne soumissionnaire doit fournir les lettres d'engagement de chaque partenaire impliqué dans le projet. Chaque lettre doit clairement indiquer :

- a) Le nom et les coordonnées de l'organisme;
- b) La description de l'appui de l'organisme aux activités de recherche et son implication dans le cadre des activités du projet;
- c) Le montant financier s'il s'agit d'une contribution « en argent »;
- d) La description et sa valeur monétaire (\$), s'il s'agit d'une contribution « en nature »;
- e) Les avantages prévus pour l'organisme partenaire; et
- f) La signature datée du représentant officiel du partenaire.

Les contributions doivent être ventilées et expliquées dans la **Partie H – Cadre budgétaire**.

VIII. Évaluation

Critères d'évaluation

Les projets soumis seront évalués sur la base des critères et dimensions contenus dans le Tableau 1.

Tableau 1. Critères d'évaluation (et ses dimensions) des demandes de financement.

Critères d'évaluation	Dimensions des critères d'évaluation	Pondération
1. Qualité du projet	• Originalité, rigueur et innovation du projet. • Clarté de la présentation du projet, incluant la problématique, les objectifs, la méthodologie, l'échéancier, le budget et les livrables. • Adéquation démontrée des objectifs du projet avec les thématiques prioritaires énoncées dans cet appel à projets et avec les valeurs et objectifs présentés dans les Orientations scientifiques et stratégiques 2024-2028 du réseau. • Adoption d'une approche intersectorielle à toutes les étapes du projet. • Démonstration d'un processus de coconstruction prenant en compte l'implication de l'ensemble des parties prenantes. Le processus de coconstruction peut déjà avoir été mis en œuvre dès le développement de la proposition du projet ou être prévu dans ses étapes ultérieures. • Adoption d'une approche fondée sur la diversité et l'inclusion à toutes les étapes du projet.	40%
2. Budget et échéancier	• Réalisme de l'échéancier par rapport aux travaux planifiés et aux résultats à atteindre. • Réalisme et cohérence du budget avec l'ensemble des activités du projet. • Pertinence et arrimage des contributions financières (en argent et en nature) des partenaires avec les activités du projet.	10%
3. Mobilisation et transfert des connaissances et autres retombées	• Pertinence et réalisme du plan de mobilisation et de transfert des connaissances. • Contributions attendues aux besoins de la pratique ou de la prise de décision. • Conformité de l'adéquation avec la réalité québécoise, notamment en tenant compte des travaux en cours en matière de recherche et de pratique, pour un développement durable de la société, notamment sur les enjeux scientifiques, environnementaux et socioéconomiques. • Lien explicite entre l'apprentissage pratique et scientifique acquis au Québec avec les connaissances canadiennes et internationales. • Autres retombées.	20%

Critères d'évaluation	Dimensions des critères d'évaluation	Pondération
4. L'équipe	- Pertinence et adéquation des compétences, de l'expérience et des réalisations des membres de l'équipe. - Démonstration de la complémentarité et de la synergie de l'équipe (existante ou potentielle) pour coconstruire le projet et son déroulement. - Contribution de toutes les parties prenantes au projet de recherche et le degré d'implication des partenaires aux différentes étapes. - Identification de mesures pour offrir une équipe de recherche inclusive et équitable et une stratégie existante ou proposée de mise en œuvre.	20%
5. Formation de la relève	- Clarté du plan de formation de la relève (personnes étudiantes, stagiaires et personnel hautement qualifié) et qualité de sa contribution, notamment des opportunités d'apprentissage interdisciplinaire, d'engagement intersectoriel et de développement professionnel. - Démonstration de la qualité du milieu de formation. - Identification de mesures pour offrir un milieu de formation inclusif et équitable et une stratégie existante ou proposée de mise en œuvre.	10%

Chaque critère sera noté sur une échelle de 0 à 5, une décimale étant permise pour moduler l'évaluation (**Tableau 2**). La note globale d'une demande dépend des résultats pondérés obtenus dans les évaluations selon les cinq (5) critères d'évaluation et ses dimensions. Pour être financé, un projet devra obtenir une **note minimale de 4** au critère « **Qualité du projet** ».

Tableau 2. Notes associées à chaque critère d'évaluation (par exemple : la qualité du projet).

Note	Détails
0	Le critère ne peut pas être évalué en raison d'informations manquantes ou incomplètes.
1	Pauvre. La demande répond de manière inadéquate à plusieurs dimensions du critère.
2	Juste. La demande répond de manière générale à toutes les dimensions du critère, mais des lacunes importantes sont présentes.
3	Bien. La demande répond de façon adéquate à toutes les dimensions du critère, mais des faiblesses sont présentes.
4	Très bien. La demande répond très bien à toutes les dimensions du critère, mais quelques lacunes mineures demeurent présentes.
5	Excellent. La demande aborde avec succès tous les aspects pertinents du critère et ses dimensions.

Processus d'évaluation

Le comité est composé d'évaluateurs et d'évaluatrices **externes aux RIISQ**. Le nombre de membres composant le comité est proportionnel au nombre de demandes déposées. Toute personne appelée à siéger au sein du comité d'évaluation est tenue au **respect de la plus stricte confidentialité** quant aux dossiers évalués, aux délibérations et aux recommandations formulées. Le président, la présidente et les membres du comité d'évaluation **ne pourront pas** soumettre de proposition dans le cadre du concours actuel. Ils doivent déclarer tout conflit d'intérêts et signer une déclaration écrite à cet effet, avant d'avoir accès aux demandes.

IX. Éthique de la recherche et conformité

Tout projet de recherche impliquant des participants et participantes, du matériel biologique, des données provenant d'individus, des animaux, des produits ou de tissus humain ou animal nécessite l'approbation des comités d'éthique concernés. De plus, lorsque la situation le permet, les chercheuses et chercheurs doivent inclure dans le formulaire de demande (section VII. Formulaire (instructions) A.6 – Éthique et environnement) les impacts environnementaux liés à leur projet de recherche et déployer des efforts raisonnables pour les réduire au minimum. À cette fin, ils doivent obtenir et soumettre au RIISQ les permis et autorisations requis avant le début du projet.

En signant la demande, les chercheuses et chercheurs s'engagent à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion énoncés dans les politiques du FRQ.

X. Glossaire

Chercheuse principale, chercheur principal

La chercheuse principale, le chercheur principal doit : 1) faire partie du corps professoral d'une université ou d'un collège et détenir un doctorat ou un statut équivalent, ou 2) occuper un poste équivalent à celui d'un professeur ou d'une professeure à l'égard de qui l'université ou le collège reconnaît l'habilité à diriger ou codiriger des étudiants et étudiantes. Le salaire de cette personne est couvert par son institution ou d'autres organismes subventionnaires ou d'autres sources. Le chercheur ou la chercheuse principale ne peut pas détenir simultanément un statut de chercheur ou chercheuse et un statut d'étudiant ou d'étudiante ou de stagiaire de recherche postdoctorale.

Coconstruction

La coconstruction de connaissances est une approche interactive et évolutive, dans laquelle les membres et les partenaires sont impliqués dans un processus de production de connaissances participative, c'est-à-dire que la recherche est développée en collaboration avec les milieux concernés par l'objet d'étude. Ce processus peut comprendre un partage des savoirs pour préciser la thématique de recherche, aussi bien que pour définir le processus de recherche.

Interdisciplinarité

Interaction entre plusieurs disciplines et/ou domaines d'étude, c'est-à-dire, la mobilisation des connaissances d'au moins deux disciplines dans une approche intégrée.

Intersectorialité

L'intersectorialité est définie par le Scientifique en chef du Québec et le FRQ comme étant une démarche de recherche et de collaboration qui, en vue de placer des enjeux de recherche communs ou partagés sous un éclairage nouveau, réunit sur un même objet, problème, méthode ou question de recherche des chercheuses et chercheurs de champs disciplinaires ou de pratiques de recherche issues d'au moins deux des trois grands secteurs couverts par le FRQ, soit : Nature et technologies; Société et culture; et Santé.

Il s'agit de dépasser la simple réunion ou juxtaposition de plusieurs disciplines et secteurs (voire l'instrumentalisation d'une discipline ou d'un secteur par l'autre) pour résoudre un problème ou se saisir d'un objet de recherche. Dans une perspective intersectorielle, disciplines et secteurs s'engagent résolument dans une « approche de recherche » conjointe, cocréée, dont le mode d'opération se situe en dehors de la hiérarchisation des champs de connaissances. Vous trouverez des compléments d'information sur le site du FRQ : <https://frq.gouv.qc.ca/recherche-intersectorielle/>.

Milieux partenaires

Tout individu ou groupe non universitaire issu des milieux municipaux, gouvernementaux, socioéconomiques, citoyens, ou toute autre partie prenante concernée par les enjeux de cet appel.

Retombées de la recherche

Le RIISQ définit les retombées de la recherche comme étant les effets ou les bénéfices sur les individus, les communautés, l'économie, la société, la culture, les politiques publiques, les activités des pouvoirs publics, l'environnement ou la qualité de la vie. Un impact est obtenu lorsque les connaissances ou la recherche répondent au besoin d'un utilisateur ou d'un ou d'une bénéficiaire (par exemple, des ministères, les secteurs publics ou privés, les organisations à but non lucratif, etc.) et sont appliquées par ces personnes ou organisations.

Risque

« La possibilité de conséquences négatives pour les systèmes humains ou écologiques, en reconnaissant la diversité des valeurs et des objectifs associés à ces systèmes. Dans le contexte du changement climatique, les risques peuvent découler des impacts potentiels du changement climatique ainsi que des réponses humaines au changement climatique. Les conséquences négatives pertinentes comprennent celles sur les vies, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être, les biens et les investissements économiques, sociaux et culturels, les infrastructures, les services (y compris les services écosystémiques), les écosystèmes et les espèces. Dans le contexte des impacts du changement climatique, les risques résultent d'interactions dynamiques entre les dangers liés au climat et l'exposition et la vulnérabilité du système humain ou écologique affecté à ces dangers. » ([IPCC, 2023 : p.128](#), traduit de l'anglais).

Risque systémique

Pour le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), « [l]e risque systémique est associé à des impacts en cascade qui se propagent au sein et à travers les systèmes et les secteurs (par exemple les écosystèmes, la santé, les infrastructures et le secteur alimentaire) par le biais des mouvements de personnes, de biens, de capitaux et d'informations à l'intérieur et à travers les frontières (par exemple les régions, les pays et les continents). La propagation de ces impacts peut entraîner des conséquences potentiellement existentielles et l'effondrement des systèmes à différents horizons temporels. » ([Sillmann et al, 2022](#), traduit de l'anglais).